






# Baccalauréat en littératures de langue française et linguistique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE ET DE TRADUCTION

## Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-147-1-5
CYCLE	1 <sup>er</sup> cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en littératures de langue française et linguistique (B.A.)
TYPE	Baccalauréat ès arts (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Julie Auger, responsable du programme  
514 343-6111, poste 31762  
julie.auger.4@umontreal.ca

Viridiana Carrillo Flores, TGDE 514 343-7869  
linguistique@ling.umontreal.ca

### INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission  
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

## Présentation

Le baccalauréat bidisciplinaire en littératures de langue française et linguistique s'adresse à ceux et celles qui veulent connaître à fond les différents niveaux de structuration du langage, tout en réfléchissant aux dimensions de l'expressivité et de la créativité artistique que recèle le corpus littéraire.

Ce département est administré par le Département de linguistique et de traduction.

## Objectifs

L'objectif principal de ce programme est de permettre aux étudiants ayant pour préoccupation principale la littérature ou l'étude du langage d'acquérir une solide formation théorique et méthodologique dans l'autre discipline, et ainsi, de former des littéraires qui connaissent à fond les différents niveaux de structuration du langage et des linguistes en mesure de nuancer et d'enrichir leurs connaissances fondamentales par une réflexion sur les dimensions de l'expressivité et de la créativité artistique que recèle le corpus littéraire. Les étudiants ayant suivi ce programme pourront poursuivre leur formation aux études supérieures dans l'un des deux départements, à leur choix. De plus, les étudiants souhaitant interrompre leurs études après le 1<sup>er</sup> cycle bénéficieront d'une formation unique et de grande qualité pour occuper des emplois orientés vers la rédaction, la révision de texte, ou toute autre forme d'occupation demandant une haute maîtrise du langage.

## Forces

- Des possibilités d'**études supérieures dans deux domaines** : linguistique ou littératures de langue française.
- La présence du Laboratoire de sciences phonétiques, axé sur l'innovation.
- Des accès au RALI, laboratoire de recherche appliquée en linguistique informatique, doté de puissants ordinateurs.
- Des laboratoires de langues et d'informatique.
- La présence de l'Observatoire linguistique Sens-Texte (OLST), qui regroupe trois disciplines : linguistique, terminologie et didactique.
- La Théâtrothèque, qui propose une collection unique en son genre sur le théâtre québécois!
- Des accès au Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises.
- La revue *Études françaises* et la collection *Paragraphes*.

## Perspectives d'avenir

Les étudiants qui vont directement sur le marché du travail après ce baccalauréat peuvent occuper des emplois orientés vers la rédaction, la révision de texte ou toute autre forme de profession exigeant une grande maîtrise de la langue.

## Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **DIRECTEUR LITTÉRAIRE**
- **ÉCRIVAIN**
- **LEXICOGRAPHE**
- **RÉVISEUR**
- **SCÉNARISTE-DIALOGUISTE**
- **LINGUISTE**

## Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

## Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 785/990 au TFI ou C1 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

## Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Enseignement au secondaire	Maîtrise	60 crédits	2-811-1-3	Jour Soir
Enseignement du français au secondaire	Baccalauréat	123 crédits	1-835-1-5	Jour
Littérature comparée	Maîtrise	48 crédits	2-140-1-0	Jour Soir
Sciences de l'information (archivistique et bibliothéconomie)	Maîtrise	51 crédits	2-055-1-2	Jour
Traduction	Majeure	60 crédits	1-185-2-0	Jour

**ATTENTION :** La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1<sup>er</sup> août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
  - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1<sup>er</sup> mars 2022** ?
  - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1<sup>er</sup> février 2022** ?
  - Candidats avec des études hors Québec : **1<sup>er</sup> février 2022** ?

### Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 1<sup>er</sup> novembre 2021

## Structure du programme (1-147-1-5)

Version 01 (A10)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 72

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante : 48 crédits obligatoires, 39 crédits à option et 3 crédits au choix.

#### Bloc 72A Bases en études françaises et linguistique

Obligatoire - 48 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1000	Approches des études littéraires	3.0J	LNG 1080	Notions de lexicologie, morphologie et sémantique	3.0J
FRA 1005	Analyse de textes	3.0J	LNG 1400	Notions de phonétique et de phonologie	3.0J S
FRA 1021	Littérature et histoire de la langue	3.0J	LNG 1540	Notions de syntaxe	3.0J
FRA 1027	Histoire de la littérature	3.0J	LNG 2050	Syntaxe	3.0J
FRA 2007	Questions d'histoire de la littérature	3.0J	LNG 2080	Sémantique	3.0J
FRA 2008	Théories et méthodes critiques	3.0J	LNG 2360	Morphologie	3.0S
FRA 3308	Littérature et linguistique	3.0J	LNG 2400	Phonétique instrumentale	3.0J
LNG 1050	Ancien et moyen français	3.0J	LNG 2470	Phonologie	3.0J

#### Bloc 72B Langues

Option - 6 crédits.

Les crédits doivent être choisis dans une seule et même langue.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	ESP 1903	Espagnol 3 (niveau B1.1)	3.0J S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	ESP 1904	Espagnol 4 (niveau B1.2)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
ANG 1911	Lire en anglais 1 (niveau B1)	3.0J	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S
ANG 1912	Lire en anglais 2 (niveau B2)	3.0J	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
CTL 1901	Catalan 1 (niveau A1)	3.0J S	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
CTL 1902	Catalan 2 (niveau A2)	3.0S	PTG 1903	Portugais 3 (niveau B1.1)	3.0S
CTL 1903	Catalan 3 (niveau B1.1)	3.0S	PTG 1904	Portugais 4 (niveau B1.2)	3.0S
CTL 1904	Catalan 4 (niveau B1.2)	3.0S			

**Bloc 72C Histoire des littératures de langue française**

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1100	Introduction à la littérature médiévale	3.0J	FRA 2111	Littérature de la Nouvelle-France	3.0
FRA 1102	Introduction à l'humanisme	3.0J	FRA 2112	Littérature française du 18e siècle	3.0
FRA 1110	Introduction aux classicismes	3.0J	FRA 2124	Littérature française du 19e siècle	3.0J
FRA 1120	Introduction aux modernités	3.0J	FRA 2130	Littérature québécoise du 19e siècle	3.0J
FRA 1130	Introduction à la littérature québécoise	3.0J	FRA 2131	Littérature québécoise des 20e et 21e siècles	3.0J
FRA 1140	Introduction à la francophonie	3.0S	FRA 2141	Littérature maghrébine	3.0S
FRA 1160	Histoire du théâtre de l'Antiquité au 17e siècle	3.0J	FRA 2142	Littérature africaine	3.0S
FRA 1161	Histoire du théâtre 18e - 21e siècles	3.0J	FRA 2143	Littérature des Caraïbes	3.0J
FRA 2100	Littérature française du Moyen Âge	3.0	FRA 2180	Poésie moderne et contemporaine	3.0J
FRA 2103	Littérature française de la Renaissance	3.0J	FRA 2181	Roman moderne et contemporain	3.0S
FRA 2110	Littérature française du 17e siècle	3.0J	FRA 2615	Questions de littérature québécoise	3.0

**Bloc 72D Langue dans la francophonie**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1126	Histoire du français en Amérique	3.0J	TRA 3125	Théories contemporaines de la traduction	3.0J
LNG 2045	Grammaire du français et linguistique	3.0J	TRA 3450	Terminologie, langues et cités	3.0
TRA 2115	Histoire de la traduction	3.0J	TRA 3580	Traduction littéraire	3.0

**Bloc 72E Poétique et parcours de lecture**

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 1203	Lecture du poème	3.0J	FRA 2220	Formes narratives	3.0
FRA 1204	Lecture du roman	3.0S	FRA 2221	Formes poétiques	3.0S
FRA 1205	Lecture de l'essai	3.0J	FRA 2223	Formes dramatiques	3.0S
FRA 1260	Lecture du texte de théâtre	3.0J	FRA 2241	Lecture des textes francophones	3.0
FRA 2203	Poétiques médiévales	3.0J	FRA 2261	Dramaturgie d'Ancien Régime	3.0J
FRA 2204	Poétiques classiques	3.0	FRA 2263	Dramaturgie moderne	3.0J
FRA 2210	Poétiques modernes et contemporaines	3.0S	FRA 2264	Dramaturgie québécoise	3.0

**Bloc 72F Langue avant 1800**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
LNG 2122	Histoire du français	3.0J

**Bloc 72G Champs sectoriels en linguistique**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 1010	Langage et cognition	3.0J	LNG 2240	Pragmatique	3.0S
LNG 1013	Langue et technologie	3.0J	LNG 2340	Langues secondes	3.0J
LNG 2095	Linguistique de corpus	3.0	LNG 2350	Sociolinguistique	3.0J
LNG 2100	Français québécois	3.0J	LNG 3045	Lexicographie	3.0J
LNG 2140	Questions de bilinguisme	3.0J	LNG 3052	Méthodes avancées en linguistique expérimentale	3.0J
LNG 2160	Introduction à la psycholinguistique	3.0S			

**Bloc 72H Recherches en littérature française**

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
FRA 2311	Poétique et théorie des genres	3.0J	FRA 3310	Littérature et société	3.0J
FRA 2314	Théorie et analyse du discours poétique	3.0J	FRA 3314	Littérature et philosophie	3.0J
FRA 2318	Imaginaire social et littérature	3.0S	FRA 3359	La recherche en littérature	3.0J
FRA 2517	Identités sexuelles et littérature	3.0	FRA 3500	Littérature, culture, médias	3.0J
FRA 3180	Édition critique	3.0	FRA 3503	Mythes et littérature	3.0J
FRA 3302	Rhétorique et argumentation	3.0J	FRA 3508	Identités culturelles et littérature	3.0S
FRA 3306	Théories des identités sexuelles	3.0J			

**Bloc 72I Recherches en linguistique**

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 3040	Syntaxe avancée	3.0J	LNG 3400	Morphologie avancée	3.0J
LNG 3050	Sémantique avancée	3.0J	LNG 3560	Phonétique avancée	3.0S
LNG 3070	Phonologie avancée	3.0J			

**Bloc 72Z**

Choix - 3 crédits.

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Enseignement du français au secondaire	Baccalauréat	123 crédits	1-835-1-5	Jour
Littératures de langue française	Baccalauréat	90 crédits	1-145-1-5	Jour
Littératures de langues anglaise et française	Baccalauréat	90 crédits	1-137-1-0	Jour
Traduction	Baccalauréat	90 crédits	1-185-1-0	Jour

### Règlement des études de 1<sup>er</sup> cycle

Consulter les règlements des études de 1<sup>er</sup> cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

## Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

### **Art. 6.3 Régime d'inscription**

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

### **Art. 6.4 Prescriptions d'inscription**

Les 6 crédits du bloc 72 B doivent être choisis dans une seule et même langue.

### **Art. 6.10 Scolarité**

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

### **Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours**

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

### **Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme**

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

### **Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours**

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

### **Art. 14.1 Système de promotion**

La promotion par cours prévaut dans le programme.

### **Art. 18 Octroi de grades et attestations**

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.).